

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Commission scolaire des Hautes-Rivières invite la ministre Line Beauchamp à faire ses devoirs pour diminuer la « bureaucratie scolaire »

La reddition de comptes accrue est directement attribuable à l'augmentation des demandes ministérielles

Saint-Jean-sur-le-Richelieu, le 24 octobre 2011 – La Commission scolaire des Hautes-Rivières affirme son désaccord à l'égard des intentions exprimées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à la télévision nationale, jeudi soir dernier.

La présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, madame Andrée Bouchard, et la directrice générale, madame Claude Boivin, s'indignent d'ailleurs du manque de respect dont a fait preuve la ministre à l'égard du personnel qui œuvre dans les commissions scolaires du Québec.

« Comment madame la ministre peut-elle soutenir nos démarches en persévérance scolaire accompagnée du premier ministre Charest et du ministre Bolduc devant 950 personnes et lancer, à peine quatre heures plus tard, de telles propositions à la télévision nationale? C'est pour moi l'expression d'un manque flagrant du respect le plus élémentaire, et le constat d'une incompréhension de nos réalités sur le terrain », a déclaré la présidente.

Figurant au premier rang des 69 commissions scolaires du Québec au niveau de l'efficacité des coûts de gestion, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, dont 90 % de son personnel agit déjà en lien direct auprès des élèves, considère qu'elle a largement contribué, depuis cinq ans, à diminuer les coûts associés à la « bureaucratie scolaire » décriée par la ministre sans qu'elle en soit pour autant récompensée.

Selon sa directrice générale, les demandes du MELS n'ont pas cessé de croître sous forme de mesures de contrôle toujours plus lourdes. Il s'agit bien ici de la « bureaucratie scolaire » dont parle abondamment la ministre. Cet alourdissement est en grande partie directement attribuable à la hausse importante du volume des demandes d'information du Ministère et aux requêtes pour la production de rapports qui demandent toujours plus de travail de la part des directions d'établissement et du personnel du siège social.

« Nous visons, et continuerons de viser une plus grande efficacité administrative pour mieux réaliser notre mission éducative, a déclaré madame Claude Boivin. Nous faisons nos devoirs, mais nous souhaitons que le ministère fasse également les siens ».

La principale préoccupation de la Commission scolaire est de soutenir le personnel de ses écoles et de s'assurer de la répartition équitable des ressources afin que chaque élève ait accès à des chances égales de réussir son parcours scolaire.

La présidente a d'ailleurs mentionné que les sorties médiatiques de la ministre ont des conséquences importantes sur la mobilisation du personnel.

« Comment pouvons-nous espérer conserver nos meilleurs éléments et mobiliser nos ressources vers les objectifs ambitieux à atteindre quand nous devons gérer des déclarations qui sèment la crainte, l'insécurité et la confusion auprès de notre personnel? Nos élèves méritent toute notre attention! » a réitéré madame Bouchard.

Comme l'a si bien dit monsieur Michel Perron, instigateur des *Rencontres interrégionales sur la persévérance et la réussite scolaires* qui ont eu lieu la semaine dernière, et dont le thème était « *Visons bien visons loin* », pour poursuivre nos succès, il faut être cohérents, agir en continuité et viser la plus grande cohésion possible.

« Ce sont là les facteurs de réussite qui nous ont valu de faire des gains en persévérance scolaire, a ajouté madame Boivin. Il me semble d'autant plus important de les mettre en application dans le contexte actuel », a-t-elle conclu.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières offre des services éducatifs francophones. Elle dessert une population très variée de près de 19 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son réseau d'établissements se compose de 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle et 2 centres de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 600 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité afin de favoriser la réussite des élèves. La Commission scolaire compte près de 2 500 employés et est également l'un des plus importants employeurs de la région, ainsi qu'un acteur très actif au plan du développement régional en Montérégie. Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Renseignements :

Julie Brassard

Conseillère en communication

Tél. : (450) 359-6411, poste 7229

brassardj@csdhr.qc.ca